



Comité de quartier St-Roch/St-Jacques

*Fiche d'adhésion * pour année : 202....*

Adhésion

Renouvellement

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Profession :

Tel Fixe :

Tel mobile :

Adresse mail (obligatoire pour vous permettre d'être régulièrement informé) :

Coût de la cotisation pour l'année 2026. (9 € décision AG 2025)**

Date : le / / /2026

Signature

* La cotisation est individuelle : Pour être adhérent il faut être à jour de sa cotisation annuelle de l'année en cours au comité de quartier. Pour l'exercice 2026, le montant de cette cotisation est fixé à neuf euros (9 €).

** Le règlement accompagné du coupon ci-dessous (dûment rempli), peut être effectué au siège de l'association, auprès d'un administrateur, ou avant l'ouverture de l'assemblée générale, soit en numéraire, soit à l'aide d'un chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du comité de quartier St-Roch/St-Jacques.

Association régie par la loi de 1901, créée en Préfecture de la Somme le 12/07/1989

N° SIRET : 43868836800028 - SIEGE SOCIAL : 28 rue Frédéric Petit 80000 Amiens

Tél : 07 49 26 79 64 / 09 54 23 12 37 E Mail : stroch@cqamiens.fr

Site internet : www.comitesaintrochsaintjacques – Facebook : comité de quartier Saint Roch Saint Jacques